

Décision

Générale

colonial

Décision n° 507 23/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Bonadona (Jean), comptable contractuel dont le contrat, arrivé à expiration le 21 février 1953, a été renouvelé. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Perpignan (P.-O.), seront délivrées à l'intéressé (groupe II).